



En partenariat  
avec



**RÉSERVÉ AUX  
PARTICULIERS**

# Bénéficiez d'eco-primes pour vos travaux de rénovation\*

\*Sous réserve d'éligibilité



)(

## L'énergie est notre avenir économisons-la !



En partenariat  
avec



# Améliorez l'efficacité énergétique de votre habitat et recevez des éco-primes



## Contexte environnemental

Agir pour économiser de l'énergie nous permettra de lutter ensemble contre le réchauffement de la planète. S'aménager un cadre de vie à la fois agréable et respectueux de l'environnement, c'est possible ! Il suffit pour cela de changer certaines de nos habitudes et d'adopter de bons réflexes, privilégier les investissements judicieux au niveau des installations et choisir les équipements adaptés.



## Vos bénéfices

- Recevez des éco-primes CEE TOTAL - CAPEB grâce aux travaux réalisés.
- Réduisez vos factures d'énergie.
- Valorisez votre patrimoine immobilier.
- Améliorez l'efficacité énergétique de votre habitat.



## Programme éco-prime TOTAL - CAPEB

Vous pouvez bénéficier dès à présent d'une aide financière sur vos travaux de rénovation, éligible dans le cadre du dispositif réglementaire CEE. En fonction des économies réalisées, vous recevrez des éco-primes définies par la nature et le montant des travaux réalisés.



## Les éco-primes CEE TOTAL - CAPEB

**Exemple de simulation\* :**  
**Maison chauffée au fioul, à Lille.**  
**Pour des travaux d'isolation thermique par l'extérieur avec pose de 145 m<sup>2</sup> d'isolant recevez**

**1 124 € d'éco-primes.**

\* barème applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2012, cumulable avec les crédits d'impôts et l'éco-prêt à Taux Zéro.

